



Les étudiants de GMP lors du forum des entreprises du 17/02

CALENDRIER

Séminaires histoire des sciences et techniques (ouvert à tous) :

Les 10 et 17 mars 2022

Demi finale eloquentia :

Le 12 mars 2022

Challenge robots marcheurs :

Le 31 mars 2022

Festival de robotique :

A partir du 2 juin jusqu'au 12 juin

L'EDITO DU DIRECTEUR

2022, une nouvelle année sous le signe du retour des évènements en présentiel tant attendus :

Hier, le forum poursuite d'études, la journée portes ouvertes, le forum des entreprises, les divers salons étudiants.

Et demain, le concours Eloquentia, le concours des robots marcheurs, le festival de Robotique de Cachan, etc.

Des évènements bien plus vivants que les échanges virtuels vécus ces deux dernières années.

2022, avec les nouvelles modalités du BUT ; le 31 janvier s'est tenu le premier jury de validation des UE du S1 (voir article pour plus de détails).

2022 et ainsi va la vie de l'institution avec des départs de personnels mais de nouveaux collègues qui nous rejoignent, souhaitons-leur la bienvenue...

En vous souhaitant bonne lecture,

Francisco De Oliveira Alves.



Après 2 ans d'interruption, c'est le retour de l'université des neiges 2022. Du 14 au 21 janvier, 172 étudiants, 31 encadrants enseignants sont partis dans le domaine des Orres. Cours matin et soir, ski la journée. Un bon séjour...

GAMEL TROPHY

Concevoir les cartes électroniques et les programmes d'un robot suiveur de ligne en 4 mois à raison de 4h/semaine, et cela sans avoir jamais fait d'électronique et de programmation en C++, vous croyez que c'est impossible ?

C'est la mission qui a pourtant été accomplie par l'équipe pédagogique de l'IUT de Cachan.



LE 28 JANVIER DERNIER S'EST TENUE LA FINALE DE LA COMPÉTITION « GAMEL TROPHY » ENTRE LES 2 DÉPARTEMENTS GEII.

Depuis septembre, les nouveaux étudiants du BUT GEII ont appris :

- A utiliser un outil de CAO pour concevoir leurs cartes électroniques, à les router et les fabriquer (perçage, soudage). Ce sont leurs cartes qui sont dans les robots.
- A effectuer des mesures pour en valider le fonctionnement. Ils ont réalisé des fiches de validation, et appris à respecter une procédure de test et à en garder des traces.
- A rédiger des programmes en C++ sur des microcontrôleurs ARM (STMicroelectronics) via la HAL Mbed (www.mbed.com), pour en valider le fonctionnement.
- A Versionner leurs programmes sur GIT.

-A concevoir un robot et ses programmes de A à Z, pour le suivi de ligne, la gestion des capteurs, la commande des moteurs et certains ont même réussi à gérer les raccourcis. Donc bravo à tous ! La route est encore longue avant d'en faire des ingénieurs et des techniciens supérieurs, mais l'équipe pédagogique a déjà de quoi se réjouir...

FORUM POURSUITE D'ETUDES

Merci à nos Alumni d'avoir été présents le **4 février** pour représenter leurs écoles :
ESIPE, ISEP, CFAI Mecavenir, Mines nancy, UTBM, ISTP Mines de St Etienne, ESIEE, ESME,
Sudria, Telecom SudParis, ENSTA Bretagne, ISTY, ITII Normandie, ENSEA, ENSE3-Grenoble
INP, CESI-CEFIPA, Télécom Paris, ENS Paris-Saclay.

Etaient présents aussi la prépa ATS Saint-Denis et nos 10 licences pro à Cachan.
Des contacts ont été pris pour discuter autour des passerelles entre le BUT et les écoles.



CONFÉRENCES & SALONS

L'IUT DE CACHAN EST SUR TOUS LES SALONS D'ÎLE-DE-FRANCE (STANDS, CONFÉRENCES) POUR EXPLIQUER LA RÉFORME DU B.U.T. ICI AU SALON POSTBAC (8/01) ET AU SALON DE L'ÉTUDIANT EN YVELINES (22/01),



BTS/BUT/Bachelor : choisir une filière courte après le bac. Opter pour un bac+2/+3 après le lycée, c'est acquérir des compétences directement opérationnelles sur le marché du travail. Ces diplômes qui s'obtiennent en formation initiale ou en alternance (franc succès puisque le nombre d'apprentis a atteint un record l'année dernière, tous niveaux confondus), permettent aussi de poursuivre ses études.

ESCAPE GAME EN GE1 07/02



UN ESCAPE GAME POUR ABORDER LE CYCLE DE VIE DE LA PILE ALCALINE

Dans le cadre de la SAé REGEN, les étudiants de S2 du DUT Geii1 ont participé lundi 7 février à L'Escape Game REGEN, créé par un étudiant de l'Université de Balamand (Liban), lors de sa mobilité Erasmus+ en avril 2021. L'objectif de l'Escape game est de sensibiliser les étudiants à l'impact désastreux des piles dites à usage unique, sur l'environnement, de la production à la consommation, de connaître la composition de la pile alcaline et d'identifier les dysfonctionnements du recyclage. Ce projet s'appuie également sur le partenariat établi avec l'association Atelier 21, interface sur la transition énergétique en phase avec l'Objectif de Développement Durable 17- Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Atelier 21 porte une réflexion globale sur de nouveaux usages et processus de conception de biens et de services créatifs et inédits. La démarche mêle nouvelles technologies, design, innovation sociale et développement durable. La volonté de l'association est d'ouvrir la réflexion et de diffuser des pratiques alternatives en mobilisant tous les acteurs pour faire évoluer les comportements. Nous avons donc saisi cette opportunité pour mettre en place le module REGEN en utilisant l'outil original qu'est la RegenBox, qui permet de prolonger la vie des piles alcalines, grâce à une idée oubliée des années 80 : mettre du courant en sens inverse dans la pile pour lui redonner de la puissance. L'Escape Game est une excellente entrée en matière pour aborder le problème des déchets électroniques présents dans le quotidien et l'impact écologique des piles. Pour fabriquer une pile alcaline jetable, il faut 50 fois plus d'énergie, que ce qu'elle peut fournir au cours de sa vie et ces piles représentent 33 000 tonnes de déchets chaque année dont seulement 1/3 est recyclé. Suivant les modèles, piles et batteries peuvent contenir des ressources rares et des extractions extrêmement polluantes.

RETOUR SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DU 12/02

Après 2 années de virtuel, quel plaisir de retrouver des journées portes ouvertes en présentiel à l'IUT de Cachan.

Forte affluence pour l'occasion, dans le respect bien sûr gestes barrières ainsi que des mesures sanitaires.

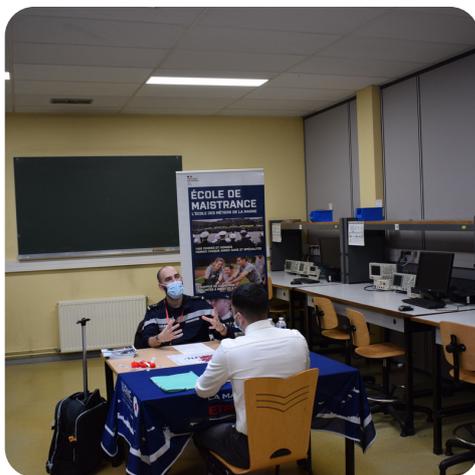
Nos visiteurs ont pu découvrir les nombreux projets réalisés et présentés par nos étudiants.

Rien ne vaut le présentiel pour faire passer ce qui fait la force des départements d'IUT qui portent la voie technologique à l'Université.

Merci aux personnels de l'IUT pour leur présence ce 12 février, et engagement tout au long de l'année.



RETOUR SUR LE FORUM DES ENTREPRISES DU 17/02



Au total, une trentaine d'entreprises ont répondu présentes pour proposer des offres de stages ou d'alternance.

Un après-midi de Job dating, sans oublier aussi les conférences, pour répondre à plusieurs objectifs :

-Accompagner les étudiants dans la préparation aux entretiens de recrutement

-Les aider à formuler un projet, à exprimer leurs compétences, à valoriser leur profil et leur valeur ajoutée pour une entreprise

-Les orienter vers les candidatures qui leurs correspondent

Merci à toutes nos entreprises partenaires ainsi qu'à tout ceux qui ont contribué à ce que cette journée soit une nouvelle fois une belle réussite !



LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Mis en place d'abord au niveau national, il s'agit d'un dispositif d'actions visant à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances.

Lancé cette année à l'IUT de Cachan sous le nom "Le génie, pourquoi pas toi ?", ce projet a donc pour but de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves pas toujours les plus favorisés.

Autrement dit, leur prouver que les études supérieures ne sont pas inaccessibles et sont bel et bien à leur portée. Comment ? par la mise en place d'un accompagnement très tôt, dès le collège afin de permettre aux plus jeunes de se projeter déjà dans leur choix de poursuites d'études.

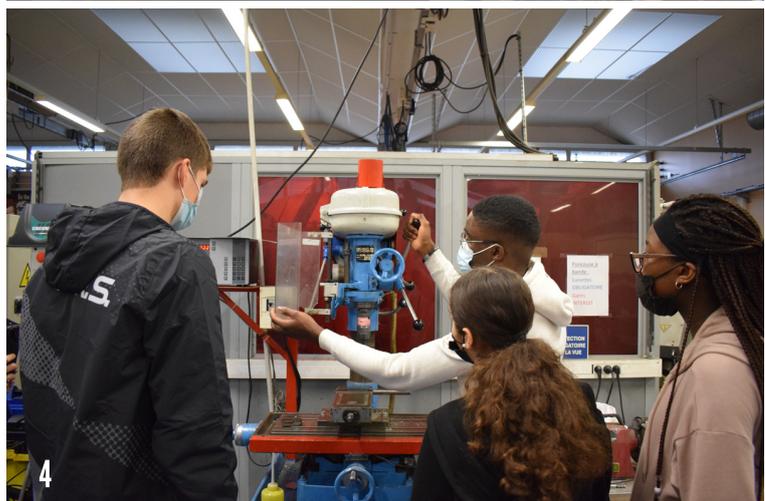
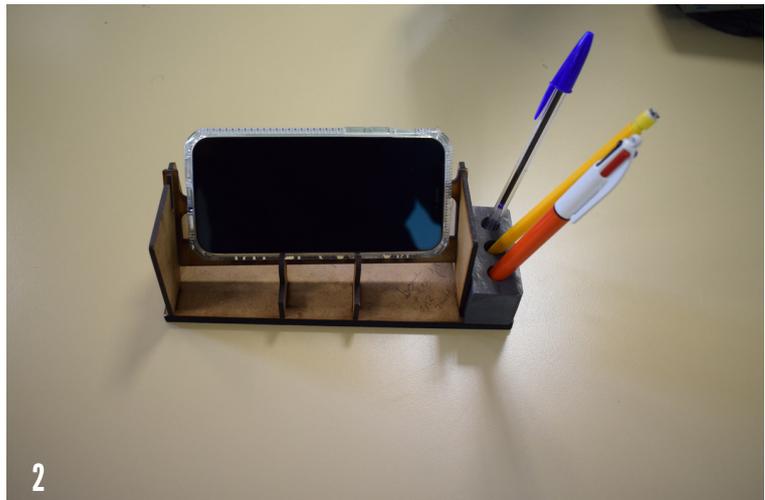
LES ACTIONS CONCRÈTES MISES EN PLACE

En décembre, nos étudiants sont allés au sein des collèges Joliot Curie de Bagneux et Victor Hugo de Cachan pour présenter l'IUT et nouer le contact.

Puis, le 16 février dernier, c'était à leur tour d'accueillir à l'IUT un groupe de collégiens (photo 1).

Au programme de cet après-midi découverte : la réalisation d'un porte téléphone et stylos (photo 2) de A à Z : De la conception sur ordinateur (photo 3) à la fabrication dans l'atelier GMP, en passant par le perçage (photo 4).

Un grand merci et bravo aux étudiants de GMP 2e année et enseignants volontaires pour leur mobilisation dans ce beau projet.



ON VALIDE DES UE, ON CAPITALISE DES ECTS...

APPRÉHENDER LES NOUVELLES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

1. ARRÊTÉ LICENCE PRO / RÈGLEMENT DES ÉTUDES 1ER CYCLE

Sur un plan pédagogique, les parcours de licence sont organisés en semestres, en blocs de connaissances et de compétences et en unités d'enseignement, afin de séquencer les apprentissages.

Les parcours de formation sont structurés en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences.

Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants (ECTS = European Credit Transfert and Accumulation System).

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. De même les blocs de connaissances et de compétences peuvent être affectés d'un coefficient qui peut varier de 1 à 2.

Conformément à l'article 9 de l'arrêté Licence du 30 juillet 2018, un élément de formation est organisé en plusieurs (3 à 5) blocs de connaissances et compétences (BCC). Chaque BCC regroupe au moins deux UE. Toute unité d'enseignement (UE) de Licence doit se dérouler dans un semestre calendaire unique. Les blocs de connaissances et compétences définies en Licence peuvent regrouper des UE appartenant aux deux semestres calendaires d'une même année universitaire.

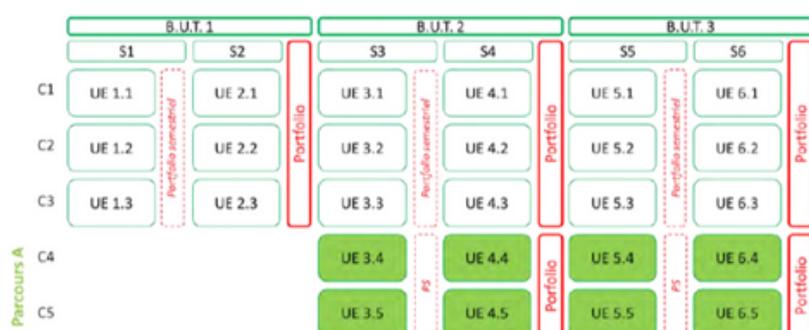
On définit pour chaque session :

- Une note finale d'UE (moyenne pondérée des évaluations concernées)
- Une note de BCC par la moyenne pondérée des notes d'UE, les coefficients de pondération appliqués correspondant au nombre d'ECTS des UE.
- Une note d'année obtenue par la moyenne pondérée des notes de BCC, les coefficients de pondération appliqués correspondant au nombre d'ECTS des BCC.

Une année est validée à une des conditions suivantes :

- Toutes les UE sont acquises (note ≥ 10)
- Tous les BCC sont acquis (note BCC ≥ 10)
- La note d'année est égale ou supérieure à 10 en respectant les règles de compensation entre BCC quand elles existent.

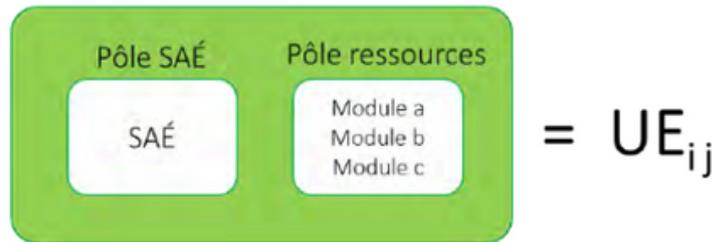
2. LETTRE DE CADRAGE PN



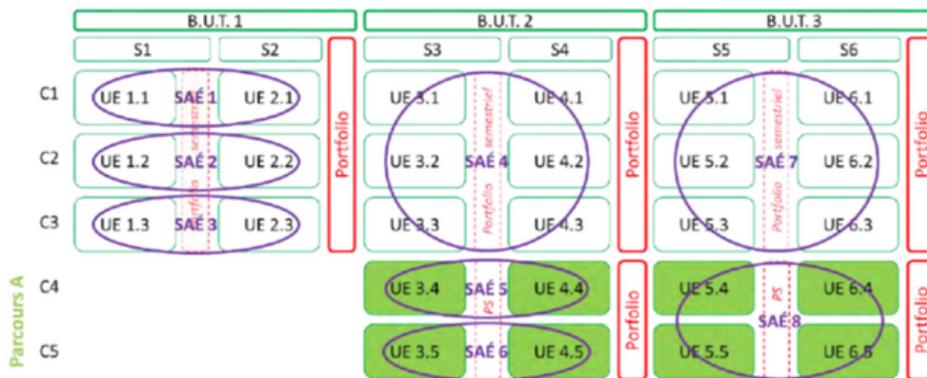
Toujours sur un plan pédagogique et en cohérence avec l'approche par compétences, chaque UE est constituée de deux éléments : Un pôle « Ressources » et un pôle « Situation d'Apprentissage et d'Evaluation » (SAÉ).

A l'intérieur de chaque UE, le poids relatif des éléments constitutifs, soit les pôles « Ressources » et « SAE », varie dans un rapport de 40 à 60%.

Quant aux UE, elles sont affectées d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Chaque coefficient devra être défini en cohérence avec le nombre d'ECTS correspondant.



L'indice i identifie le semestre, l'indice j identifie la compétence



3. RÈGLES DE COMPENSATION

Respectant le principe de progressivité, la compensation s'effectue au sein de chaque UE ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE ; un regroupement cohérent d'UE étant défini au regard du niveau de compétence auquel chaque UE se réfère.

Ainsi, seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Réciproquement, des UE se référant à des niveaux de compétence différents ou à des compétences différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Par conséquent, aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent.

Niveau de compétence = BCC --> 1 par an avec 1 UE / semestre

Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Autrement dit, si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10/20, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

Moyenne de BCC ≥ 10 --> Les deux UE sont acquises

4. RÈGLES DE PROGRESSION

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant.

La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si :

- La moyenne a été obtenue à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ;
- Aucun regroupement cohérent d'UE ne présente une moyenne inférieure à 08/20.

Durant la totalité du cursus conduisant au Bachelor Universitaire de Technologie, l'étudiant est autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de quatre redoublements.

En cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par le Directeur de l'IUT, un redoublement supplémentaire peut être autorisé. La décision définitive refusant l'autorisation de redoubler est prise après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Elle doit être motivée et assortie de conseils d'orientation.

	B.U.T. 1		B.U.T. 2		B.U.T. 3	
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1	UE 1.1 13	UE 2.1 12,4	UE 3.1 10,4	UE 4.1 9,2	UE 5.1 9,2	UE 6.1 10,8
C2	UE 1.2 14,1	UE 2.2 13,9	UE 3.2 13,2	UE 4.2 12,8	UE 5.2 11,5	UE 6.2 11,9
C3			UE 3.3 11,2	UE 4.3 11,8	UE 5.3 11,2	UE 6.3 10,4
C4			UE 3.4 14,6	UE 4.4 15,4	UE 5.4 13,8	UE 6.4 15,2
		12,7		9,8		10,0
		14,0		13,0		11,7
				11,5		10,8
				15,0		14,5

Fin du BUT1	Fin du BUT2	Fin du BUT3
La moyenne est obtenue sur plus de la moitié des regroupements d'UE. Aucun regroupement d'UE n'est inférieur à 8. ⇒ Passage en BUT2	La moyenne est obtenue sur plus de la moitié des regroupements d'UE. Aucun regroupement d'UE n'est inférieur à 8. ⇒ Passage en BUT3 ⇒ Le niveau 2 de la compétence 1 n'est pas acquis	La moyenne est obtenue sur tous les regroupements d'UE. ⇒ Le niveau 2 de la compétence 1 est devenu acquis par l'acquisition du niveau 3 de cette compétence ⇒ Le BUT est obtenu

VOUS SOUHAITEZ METTRE EN AVANT VOTRE ACTIVITÉ DE RECHERCHE ?
PRÉSENTER UN PROJET ? PROPOSER UN PORTRAIT ?

PARTICIPEZ AUX PROCHAINS NUMÉROS DE LA NEWSLETTER EN SOUMETTANT VOS IDÉES À L'ADRESSE SUIVANTE :
AYMERIC.SIGLI@UNIVERSITE-PARIS-SACLAY.FR